

## Chapitre IV

### FAIRE DE LA VIE CONJUGALE

### UNE SUITE DU CHRIST

#### 1. Reprise introductive : le mariage comme suite du Christ

Tout sacrement nous communique les fruits du mystère pascal pour que nous puissions demeurer dans le Christ et participer à son œuvre de salut<sup>1</sup>. Autrement dit, tout sacrement nous donne une grâce pour suivre Jésus. Et donc, si le mariage “a été élevé entre baptisés par le Christ Seigneur à la dignité de sacrement”<sup>2</sup>, c’est pour devenir une suite du Christ. Nous avons vu la dernière fois comment l’époux était appelé à suivre le Christ en l’imitant dans son amour pour l’Église. Il s’agit pour lui de faire de sa vie une livraison de lui-même, un sacrifice spirituel en accomplissant ses tâches de chef de famille dans l’obéissance au Père. S’il tient la place du Christ, s’il a autorité sur ceux qui lui sont confiés, c’est pour servir conformément à l’avertissement de notre Seigneur à ses apôtres : « **Que celui qui gouverne se comporte comme celui qui sert.** (...) Et moi je suis au milieu de vous comme celui qui sert ! » (Lc 22, 26-27). Soutenu par la grâce du sacrement du mariage, il peut faire de ses obligations humaines une participation à l’œuvre de la Rédemption, “offrant son corps en hostie vivante, sainte et agréable à Dieu” (cf. Rm 12, 1).

La femme est appelée à suivre le Christ dans le mariage d’une manière qui lui est propre. **Cette suite du Christ se réalise**, en effet notamment, **à travers sa soumission à son époux**. Cette soumission peut sembler difficile à vivre lorsque l’époux est “non croyant” (cf. 1Co 7, 13) ou “tordu”, pour reprendre l’expression de saint Paul à propos des maîtres qui font souffrir injustement leurs esclaves (1P 2, 18). Certes l’épouse n’est pas l’esclave de son mari et pourtant, comme le souligne saint Pierre, elle peut être amenée à souffrir “pareillement” (cf. 1P 3, 1). Il s’agit alors, dans un cas comme dans l’autre, de suivre le Christ puisque “c’est à cela que vous avez été appelés, car le Christ aussi a souffert pour vous, vous laissant un modèle afin que vous suiviez ses traces, (...) lui qui, insulté, ne rendait pas l’insulte, souffrant ne menaçait pas, mais s’en remettait à Celui qui juge avec justice, lui qui sur le bois a porté lui-même nos fautes dans son corps...” (1P 2, 21-24). La femme trouve ainsi dans sa soumission la force la plus grande, celle de convertir une âme qui “refuse de croire à la parole” (cf. 1P 3, 1). Il est remarquable de voir comment, dans le prolongement de ce passage, saint Pierre recommande aux femmes de ne pas chercher à convaincre par la parole,

---

<sup>1</sup> Cf. CEC 1076 ; 1533, 1534.

<sup>2</sup> Cf. CEC 1601

mais de rester “douces et paisibles” dans une “conduite pure”<sup>3</sup>. Cette “passivité” est **une passivité divine qui l’ouvre à la présence et à l’action du Christ** pour qu’elle lui soit une “humanité de surcroît” en laquelle il puisse “renouveler son mystère”<sup>4</sup>. C’est en se laissant épouser par le Christ dans un abandon total d’elle-même au Père, qu’elle peut l’aider à sauver les âmes de la manière la plus féconde. Certes, cette passivité requise par ce mystère d’épousailles n’exclut pas une réaction ferme au mal comme Jésus nous en a laissé l’exemple dans sa passion (cf. Jn 18, 23) : l’Écriture ne dit-elle pas à propos de la femme qui craint le Seigneur, que “force et dignité forment son vêtement” (Pr 31, 25) ? Cependant, cette réaction ne pourra être vraiment juste et divinement efficace qu’à l’intérieur de cette communion intime au Christ<sup>5</sup> selon le “charisme d’épouse” qui est le sien<sup>6</sup>.

## 2. Suivre le chemin de l’obéissance pour passer d’un amour humain à un amour divin

**La vie conjugale est ainsi traversée par un principe d’obéissance** de telle manière qu’elle puisse devenir une vraie suite du Christ par la grâce du sacrement de mariage. À cette vie d’obéissance, les enfants sont associés pour leur plus grand bien et pour le bien de leurs parents<sup>7</sup> puisqu’eux aussi imitent et suivent le Christ, le Fils bien-aimé du Père. “**Enfants, obéissez en tout à vos parents, c’est cela qui est beau dans le Seigneur.** Parents, n’exaspérez pas (n’irritez pas) vos enfants, de peur qu’ils ne se découragent” (Col 3, 20-21) mais “usez en les éduquant de correction et de semonces qui s’inspirent du Seigneur”<sup>8</sup> (Ép 6, 4). Par la grâce du Christ, dans la vie familiale, ce

---

<sup>3</sup> La BJ traduit par “vie chaste” : il s’agit de toute façon d’abord de cette pureté du cœur qui nous fait aimer Dieu par dessus tout dans le détachement de tout ne cherchant à plaire qu’à lui seul (cf. 1Co 7, 34).

<sup>4</sup> Pour reprendre les expressions de la fameuse prière d’Élisabeth de la Trinité. On peut dire que dans cette passivité, la femme peut s’unir plus intimement à la passion du Christ que l’homme ne le peut à travers son activité extérieure. Néanmoins, là aussi, il faut relativiser les choses puisque les deux se rejoignent dans une commune obéissance au Père qui est l’unique nécessaire.

<sup>5</sup> Cela exclu notamment qu’elle cherche à imposer sa volonté, à “prendre autorité sur l’homme” comme le dit clairement saint Paul : “Pendant l’instruction, la femme doit garder le silence, en toute soumission. **Je ne permets pas à la femme d’enseigner ni de prendre autorité sur l’homme.**” (cf. 1Tm 2, 11-12)

<sup>6</sup> Tout cela n’est possible pour la femme que porter par la foi en Dieu qui lui fait se soumettre “dans la crainte” (cf. 1P 3, 2) à l’ordre qu’il a établi à l’intérieur de la famille dans et par le Christ et qui lui fait “espérer en lui” (cf. 1P 3, 5) “sans terreur et sans aucun trouble” (cf. 1P 3, 6) puisque la crainte de Dieu nous libère de toute crainte des hommes. Dans ses proverbes, Salomon ne s’y trompe pas : “Tromperie que la grâce ! Vanité, la beauté ! **La femme qui craint le Seigneur, voilà celle qu’il faut féliciter !**” (Pr 31, 30). Elle est appelée, comme la Vierge Marie, à être bienheureuse parce qu’elle a cru.

<sup>7</sup> Selon l’expression du Concile, “membres vivants de la famille, **les enfants concourent**, à leur manière, **à la sanctification des parents**” (cf. *Gaudium et spes*, 48, §4). Il précise par la suite : “D’ailleurs les enfants sont le don le plus excellent du mariage et ils contribuent grandement au bien des parents eux-mêmes.” (*Ibid.* 50, §1).

<sup>8</sup> Il va de soi que pour que cette obéissance rédemptrice puisse être vécue par les enfants, il est nécessaire que les parents “n’exaspèrent pas leurs enfants” mais vivent eux-mêmes leur ministère d’éducateurs dans l’obéissance à Celui “de qui toute paternité tire son nom” (cf. Ép 3, 15) et “de qui vient toute autorité” (cf. Rm 13, 1). Comment pourrait-on exiger de ses enfants une obéissance que

qui pourrait relever simplement d'un ordre naturel des choses selon les qualités et la place de chacun relève d'une logique qui est celle de la rédemption. L'obéissance de l'épouse y tient une place toute particulière<sup>9</sup>. En s'aimant dans le respect de l'ordre voulu par Dieu "sans murmures ni contestations" (cf. Ph 2, 14), ils laissent le Christ sanctifier leur amour, **les faire passer d'un amour humain toujours entaché d'amour propre à un amour divin** qui seul leur permet non seulement de s'ouvrir à Dieu mais aussi de s'ouvrir l'un à l'autre en vérité. Ils peuvent s'aimer d'un amour sauveur, d'un amour sanctifiant, d'un amour qui "couvre une multitude de péchés" (1P 4, 8). Ils sont portés par la force de l'Esprit "que Dieu donne à ceux qui lui obéissent" (Ac 5, 32) si bien qu'ils peuvent "**porter les fardeaux les uns des autres**" (Ga 6, 2) sans se lasser puisque la charité "supporte tout, croit tout, espère tout, endure tout" (1Co 13, 7).

**"Par la charité, mettez-vous au service les uns des autres"**<sup>10</sup> (Ga 5, 13). En même temps qu'ils suivent l'un et l'autre le Christ sur un chemin d'obéissance au Père, l'homme et la femme se retrouvent donc dans et par l'amour divin au service de l'un et de l'autre, au service de leur sanctification mutuelle<sup>11</sup>. Leur vie conjugale devient une

---

l'on ne vit pas soi-même ? Comment pourraient-ils être poussés à avancer sur un chemin d'obéissance là où ils respirent un air vicié par la désobéissance ?

<sup>9</sup> Le catéchisme du Concile de Trente n'hésite pas à dire que cette obéissance est "**le point capital dans le mariage**" (cf. II, chap 27, §6). Une chose est sûre, comme l'expérience le montre trop souvent : si l'épouse refuse de se soumettre à l'autorité du chef de famille les enfants aussi refuseront d'obéir.

<sup>10</sup> L'expression grecque littérale "asservissez-vous les uns les autres" dit bien qu'il s'agit d'accepter une mise en service de toute sa vie en allant, comme le Christ, jusqu'au bout de la livraison de soi pour les autres. À vue humaine, vécu à l'intérieur du mariage avec toujours la même personne, on pourrait voir cet "asservissement" comme une aliénation dans un cadre trop restreint par rapport aux grandes aspirations qui habite le cœur de l'homme, mais en réalité, **s'il est vécu dans la charité divine, ce service de l'autre nous fait sortir de nous-mêmes pour nous ouvrir à Dieu et au monde entier**. Celui qui aime son prochain en Dieu, en effet, s'ouvre à tous les hommes et les rejoint tous par le rayonnement de l'amour pur. Il suffit pour s'en convaincre de considérer que Jésus a choisi lui-même de vivre cette vie familiale toute simple, toute ordinaire dans une bourgade de deux cents habitants pendant trente ans.

<sup>11</sup> Évidemment, "l'idéal" serait que cette sanctification qui s'opère dans le mariage puisse se faire toujours d'une manière consciente et réciproque dans "une application assidue" selon l'expression de Pie XI, dans son encyclique *Casti connubii*, à propos de l'action extérieure, preuve de la charité conjugale : "Cette action, dans la société domestique, ne comprend pas seulement l'appui mutuel : elle doit viser plus haut – et cela doit même être son objectif principal –, elle doit viser à ce **que les époux s'aident réciproquement à former et à perfectionner chaque jour davantage en eux l'homme intérieur** : leurs rapports quotidiens les aideront ainsi à progresser jour après jour dans la pratique des vertus, à grandir surtout dans la vraie charité envers Dieu et envers le prochain (...) Dans cette mutuelle formation intérieure des époux, et dans cette application assidue à travailler à leur perfection réciproque, on peut voir même, en toute vérité, comme l'enseigne le Catéchisme romain, **la cause et la raison première du mariage**, dès lors que l'on ne considère pas strictement dans le mariage l'institution destinée à la procréation et à l'éducation des enfants, mais dans un sens plus large, une mise en commun de toute la vie, une intimité habituelle, une société." (Cf. Dz 3707). Néanmoins, là où cette aide n'est pas réciproque, il faut garder présent à l'esprit que par sa Croix, le Christ a assumé toutes les conséquences de nos fautes, il a pris sur lui nos infirmités pour que la grâce puisse passer aussi à travers elles. Et d'une manière particulière, par la grâce du sacrement du mariage, il peut et veut changer l'eau de nos larmes dans le vin de sa charité divine.

marche vers Dieu par le Christ<sup>12</sup>. En avançant ainsi l'un avec l'autre vers Dieu, ils sont vraiment "l'un pour l'autre". Autrement dit, que l'homme et la femme soient faits l'un pour l'autre ne signifie pas qu'ils soient faits pour se combler l'un l'autre. Dieu seul peut combler à la fois l'âme et le corps. Ils sont l'un pour l'autre, ils sont une aide l'un pour l'autre au sens où ils sont faits pour se sanctifier l'un l'autre ou plus exactement pour laisser Dieu les sanctifier l'un par l'autre à travers tout ce qui constitue la vie conjugale. **Ils sont l'un pour l'autre en étant un chemin l'un pour l'autre et non pas un but**. Certes, d'une manière évidente, ils sont naturellement faits l'un pour l'autre par toute la richesse et la profondeur de leur complémentarité<sup>13</sup>, mais dans le Christ, par l'obéissance au Père, **cette complémentarité et collaboration naturelles devient la matière d'un service qui est celui de la rédemption**<sup>14</sup>. Quel plus grand service pourraient-ils se rendre que de s'aider l'un l'autre à entrer au ciel ?

### 3. Laisser le Christ changer l'eau de nos larmes dans le vin de sa charité

"Aussi bien **dans le Seigneur, ni la femme ne va sans l'homme, ni l'homme sans la femme**" (1Co 11, 11). C'est pourquoi, à moins d'un charisme particulier, "que chaque homme ait sa femme et chaque femme son mari" et qu'ils ne se "privent pas l'un de l'autre, si ce n'est d'un commun accord, pour un temps, afin de vaquer à la prière ; et que de nouveau ils soient ensemble" (cf. 1Co 7, 2.5). **Cette vie commune dans une fidélité totale** est en soi une force et une joie mais, en raison du péché et de la misère humaine, elle **peut aussi prendre la forme de la croix**. S'aimer signifie alors essentiellement "supporter l'autre en toute humilité, douceur et patience" (Ép 4, 2). Or l'amour humain n'en a pas la force. C'est là, au moment où le "vin" de l'amour humain "s'épuise" (cf. Jn 2, 3), que les époux sont appelés à ouvrir toutes grandes les portes de leur union conjugale au Christ : "Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau<sup>15</sup> et moi je vous soulagerai" (Mt 11, 28). S'ils se tournent vers lui avec confiance en écoutant sa parole comme la Vierge nous y invite par toute sa vie : "Tout ce qu'il vous dira, faites-le" (cf. Jn 2, 5), ils s'ouvriront progressivement au Père et apprendront à **se recevoir l'un l'autre**, d'une manière chaque jour nouvelle, **de sa main** "dans la crainte du Christ". En vivant leur relation dans un esprit d'obéissance

---

<sup>12</sup> Recevoir le sacrement du mariage, c'est laisser le Christ entrer dans sa vie conjugale pour faire de celle-ci un chemin vers le Père.

<sup>13</sup> À ce sujet, avec une bonne sagesse paysanne, le catéchisme du Concile de Trente dit, à propos des motifs qui doivent déterminer l'homme et la femme à se marier que "**le premier, c'est l'instinct naturel, qui porte les deux sexes à s'unir, dans l'espoir de s'aider mutuellement**, et de trouver dans cette réciprocité de secours plus de forces pour supporter les inconvénients de la vie et les infirmités de la vieillesse" (II, chap. 27, §3). On cherche d'instinct en l'autre ce qui nous manque.

<sup>14</sup> On peut comprendre ainsi tant à un niveau naturel qu'à un niveau surnaturel les paroles de l'Ecclésiaste : "**Mieux vaut être deux que seul**, car ainsi le travail donne bon profit. En cas de chute, l'un relève l'autre ; mais qu'en est-il de celui qui tombe sans personne pour le relever ? **Et si l'on couche à deux, on se réchauffe, mais seul, comment avoir chaud ?**" (Qo 4, 9-11), cette chaleur pouvant être celle de l'amour humain comme celle de l'amour divin.

<sup>15</sup> À ce sujet, toujours avec la même bonne sagesse, le catéchisme du Concile de Trente n'hésite pas à dire pour expliquer ce qu'est le mariage qu'"on l'appelle *conjugium, union conjugale*, d'un mot latin qui veut dire : *placer sous le joug*, parce qu'**un même joug lie entre eux la femme et le mari légitimes**" (II, chap. 27, §1)

## La communion familiale

filial aimant, ils pourront “s’accueillir l’un l’autre comme le Christ nous a accueillis pour la gloire de Dieu” (Rm 15, 7) et recevront **le don d’une communion nouvelle**. Ils connaîtront la joie que le monde ne connaît pas (cf. Jn 15, 11) en s’enivrant de ce vin “le meilleur” (cf. Jn 2, 10) qu’est la charité divine. Ils découvriront, tout étonnés, que l’amour véritable ne consiste pas à éprouver de grands sentiments, mais à aimer Dieu et à marcher selon ses commandements (cf. 1Jn 5, 2 ; 2Jn 6).